



Programme des cours annuels 2022/2023

Enfants 8/12 ans

Le programme des cours annuels enfants est spécialement conçu pour assimiler les techniques très simplement avec une progression sur l'année, les enfants seront gagnés par la satisfaction de réaliser eux-mêmes des objets et vêtements tout au long de l'année.

Les cours enfants permettent d'apprendre les étapes essentielles de la couture à travers la réalisation de A à Z d'ouvrage simple, afin de progresser techniquement en introduisant des notions plus complexes dans la pratique de la couture.

Techniques apprises :

- Les bases du vocabulaire technique
- La manipulation des tissus
- L'épinglage
- La coupe
- Enfilage de la machine à coudre
- Effectuer différents points de couture

Coutures apprises :

- Coudre droit et arrondi
- Faire des surpiqûres
- Doubler sac et pochette
- Faire une coulisse
- Poser des fermetures éclair
- Travailler différents styles de tissu : Coton, toile cirée, molleton, jersey, viscose, simili cuir

Chaque cours leurs apprendra une nouvelle technique ! Et à la fin du cours, ils repartent avec son ouvrage terminé !

Matériel nécessaire :

Pour les cours, tout est fourni ! Les machines à coudre, les patrons, le tissu, et le matériel de couture. Ils viennent les mains dans les poches et ils repartent avec leur ouvrage terminé !

Ils choisissent leurs fournitures correspondant au modèle à chaque début de cours.

Joignez-vous à nous et partageons ensemble un moment chaleureux et créatif !

Inscription

**Merci de compléter et de nous retourner la fiche d'inscription
avec le CGV joint signé avec paiement.**

Un calendrier vous est joint avec à la fiche d'inscription

Niveau : Enfants 8/12ans

Jour et horaire :

1. Mercredi de 14h à 16h

Prix : 398 Euros

Date : De septembre 2022 à juin 2023.

Liste des projets couture par ordre sur l'année 2022/2023

1. **Pochette enveloppe**
2. **Trousse à stylos**
3. **Sac à dos**
4. **Halloween Tote bag**
5. **Snood**
6. **Bouillotte forme variée**
7. **La chaussette de Noël ou la hotte du Père Noël**
8. **La couronne des Rois**
9. **Sac bandoulière**
10. **Coussin forme variée**
11. **Tee-shirt (1/2)**
12. **Tee-shirt (2/2)**
13. **Pochon de Pâques**
14. **Cadeaux fêtes des mères (modèles au choix)**
15. **Jupe ou short taille élastique**
16. **Trousse écolière pour la rentrée...**

**Planning des cours et des dates et horaires du mercredi
14h - 16h**

Septembre

Mercredi 7 - 14h / 16h - Pochette enveloppe
--

Mercredi 21 - 14h / 16h - Trousse à stylos

Octobre

Mercredi 5 - 14h / 16h - Sac à dos

Mercredi 19 - 14h / 16h - Halloween Tote bag

Novembre

Mercredi 16 - 14h / 16h - Snood
--

Mercredi 30 - 14h / 16h - Bouillotte forme varié

Décembre

Mercredi 14 - 14h / 16h - La chaussette de Noël ou la hotte du Père Noël

Janvier

Mercredi 4 - 14h / 16h - La couronne des Rois
--

Mercredi 18 - 14h / 16h - Sac bandoulière
--

Février

Mercredi 1 - 14h / 16h - Coussin forme variée
--

Mars

Mercredi 8 - 14h / 16h - Tee-shirt (1/2)

Mercredi 22 - 14h / 16h - Tee-shirt (2/2)
--

Avril

Mercredi 12 - 14h / 16h - Pochon de Pâques

Mai

Mercredi 10 - 14h / 16h - Cadeaux fêtes des mères (modèle au choix)
--

Mercredi 24 - 14h / 16h - Jupe ou short taille élastique

Juin

Mercredi 14 - 14h / 16h - Trousse écolière pour la rentrée...
--

Cassiopée Couture

40 Grande rue, 91290 Arpajon

01 64 90 08 05

www.cassiopee-couture.com



Cassiopée Couture



Cours de couture - Laines - Mercerie fine

Bulletin d'inscription ENFANTS 8/12 ans 2022/2023

Nom et prénom _____
Nom et prénom de l'enfant _____
Adresse _____
Code postale - Ville _____
Téléphone _____
Mail (Merci d'écrire en MAJUSCULE) _____

Chèque émis par : _____
(dans le cas où le nom de l'émetteur du chèque est différent de celui de l'adhérent)

J'ai eu connaissance du règlement intérieur et des CGV Oui

Enfants 8 à 12 ans

Mercredi 14h - 16h

Règlement : Chèque Espèces

En 1 fois* de 398€
* Sera encaissé début septembre 2022

En 2 fois** : 2 chèques de 199€
** Sera encaissé début septembre 2022 et début janvier 2023

En 3 fois*** : 1 chèque de 133€
+ 2 chèques de 132,50€
***Sera encaissé début septembre 2022, début janvier 2023, début avril 2023

TOTAL : _____ €

Important

Le tarif étant annuel, aucun remboursement ne sera accordé pour les cours non effectués du fait de l'élève
(Voir les CGV)

Le nombre de 3 élèves minimum est indispensable pour l'ouverture d'un cours

Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et Approuvé")

Date : _____

Conditions générales de vente

Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de l'inscription, des conditions générales de vente énoncées sur cette fiche d'inscription et déclare expressément les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre « Cassiopée Couture » et son « Client ». Les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Conditions

Les ateliers seront animés pour un minimum de 3 personnes inscrites et 8 personnes maximum. L'atelier sera annulé s'il y a seulement une inscription. Les ateliers peuvent être animés par plusieurs professeurs en cours d'année, avec précision du professeur au préalable au plus tard 15 jours avant le changement.

Inscription

L'inscription aux cours de couture ne sera conclue définitivement qu'à compter de l'envoi de la Fiche d'inscription aux cours de couture, ou directement en boutique, complétée par le client et accompagnée du règlement du forfait couture à l'ordre de Cassiopée Couture à l'adresse suivante, 40 Grande rue 91290 Arpajon.

Ce document rempli en double exemplaires par le client mentionnant : les coordonnées du client, le forfait choisi (Cours annuel débutant, cours annuel intermédiaire), le mode de règlement du forfait cours (par chèque ou espèces) et l'acceptation sans réserve des conditions générales des ventes.

Le document « fiche d'inscription » est signé par le client en doubles exemplaires dont l'un lui est remis et l'autre est conservé dans son dossier. Le document « fiche d'inscription » valant preuve d'achat.

Présence, retard, absence

En vous inscrivant aux ateliers, vous vous engagez, aux dates et horaires définis dans le planning joint.

Pour la bonne marche des cours, il n'y aura aucun remboursement en cours d'année hormis cas exceptionnels :

- **Maladie de plus de 2 mois avec un certificat médical**
- **déménagement de l'inscrit - hors communes limitrophes, un justificatif sera demandé**
- **Covid 19 long avec certificat médical**

Merci de votre compréhension.

Les absences aux cours de couture doivent être annoncées, par téléphone ou par mail, **au plus tard 3 jours avant la date prévue**, durant nos heures d'ouverture, sans quoi le cours est définitivement perdu.

Reports de cours :

Il est à préciser qu'un nombre restreint de reports de cours sera tolérée et ce malgré le respect du délai de prévenance, à savoir 3 reports de cours sur l'année scolaire 2022/2023 avec justificatif (Covid positif, attestation médecin, décès, déplacement professionnel).

Toute absence du client sans justificatif, ne pourra être ni reportée, ni remboursée.

Pour des ateliers de qualité, ponctualité et assiduité sont de rigueur. Je vous préconise une arrivée de 5 minutes avant l'heure de démarrage du cours. En cas de retard, merci de nous prévenir le plus rapidement possible. Si je devais, moi, être absente, nous déciderons d'une date en commun, pour que le cours soit rattrapé.

Organisation des cours

Les cours sont organisés aux dates prévues sauf pendant les « petites » vacances scolaires et pendant les « grandes » vacances scolaires.

Les cours de couture Cassiopée Couture représenté par sa dirigeante Mme Cassiopée Conseil-Chanteau se réserve le droit de modifier les horaires des cours prévus dans le programme sans que ces modifications n'ouvrent le droit à des dédommagements aux participants.

Cassiopée Couture représenté par sa dirigeante Mme Cassiopée Conseil-Chanteau se réserve le droit d'annuler toute inscription d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou au non respect du règlement intérieur de l'entreprise Cassiopée Couture.

Les informations énoncées par l'acheteur, lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, le vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de dispenser les cours.

Le client s'engage à se présenter à l'adresse confirmée de Cassiopée Couture, 40 Grande rue, 91290 Arpajon et à l'heure convenue de son atelier. Seule l'adresse communiquée lors de la réservation fait foi.

Cassiopée Couture ne pourra être tenu pour responsable des retards occasionnés par le moyen de transport du participant (train, rer, métro, avion, voiture,...), recherche place de parking. Le participant ne pourra prétendre à un report de cours dû à un retard indépendant de la volonté de Cassiopée Couture.

Le client ayant organisé par mail ou téléphone au préalable les dates de ses réservations aux cours et pris tous les renseignements nécessaires à ceux-ci, le temps des cours sera consacré exclusivement à la pratique de la couture. Toute demande de renseignements et de prise de dates de réservations des cours se fera exclusivement sur le temps imparti aux cours.

Tarif

Le tarif est exprimé en euro.

Le montant des ateliers est de 398 € net, pour 16 cours. Le tarif de ces ateliers, comprend la mise à disposition d'un espace couture, de l'animation, de l'accompagnement, le prêt de machines à coudre, les tissus et accessoires utiles à la réalisation des projets.

Le prix indiqué dans la confirmation de la fiche d'inscription est le prix définitif..

Paiement

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur la fiche d'inscription remise par Cassiopée Couture. Le prix des produits est payable au comptant à la date du premier cours ou échelonné le jour du premier cours en accord avec Cassiopée Couture. Le paiement s'effectue par espèces ou chèques.

Par ailleurs, Cassiopée Couture se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige.

Des facilités de paiement en plusieurs fois sont proposées pour les forfaits suivant un échelonnement proposé par Cassiopée Couture. La totalité de la somme étant due, le client rédige et signe les chèques correspondant à l'échelonnement et les remet dans sa totalité à

Cassiopée Couture. Les chèques sont encaissés chaque début de trimestre en accord avec le client.

Le paiement de l'atelier choisi, est à effectuer par chèque, à l'ordre de « Cassiopée Couture », et à envoyer à : Cassiopée Couture, 40 Grande rue, 91290 Arpajon.

Droit de rétractation

Selon l'article L121-20, vous disposez d'un délai de quatorze jours pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, à compter de la date de signature de cette fiche d'inscription valant pour contrat.

Si vous désirez annuler votre forfait de cours et être remboursé d'une partie de votre versement, vous devez le faire impérativement au plus tard 7 jours avant le début des cours, c'est à dire 7 jours avant le début des cours de couture selon le planning remis au client. Cassiopée Couture remboursera 80 % de la somme perçue (20% de frais de gestion restent acquis).

Passé ce délai, en cas d'impossibilité de votre part, les cours seront considérés comme pris et ne donneront lieu à aucun remboursement ou report de cours.

L'organisation d'un atelier peut être annulé sans qu'aucun dédommagement ne soit dû, par Cassiopée Couture dès lors qu'un litige existe sur le paiement de tout ou partie de la prestation dans les délais fixés par les dites CGV ou de non respect du règlement intérieur de l'entreprise Cassiopée Couture. Le client sera prévenu par Cassiopée Couture par tout moyen disponible, message téléphonique ou email.

Litige

Le présent contrat est soumis au droit français. Cassiopée Couture ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés.

La responsabilité de Cassiopée Couture sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits. En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable s'adressera en priorité à Cassiopée Conseil-Château, gérante de Cassiopée Couture, Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale, ni la durée de la garantie contractuelle. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur. Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. A défaut, le Tribunal de Commerce d'Evry est seul compétent.

Informations légales

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires à l'enregistrement et au traitement de son dossier. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de son inscription.

Cassiopée Couture s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Pour la bonne marche des cours, il n'y aura aucun remboursement en cours d'année

hormis cas exceptionnels :

- **Maladie de plus de 2 mois avec un certificat médical**
- **déménagement de l'inscrit - hors communes limitrophes, un justificatif sera demandé**
- **Covid 19 long avec certificat médical**

Merci de votre compréhension.

Reports de cours :

Il est à préciser qu'un nombre restreint de reports de cours sera tolérée et ce malgré le respect du délai de prévenance,
à savoir 3 reports de cours sur l'année scolaire 2022/2023 avec justificatif

Toute absence du client sans justificatif, ne pourra être ni reportée, ni remboursée.

Les absences aux cours de couture doivent être annoncées, par téléphone ou par mail, **au plus tard 2 jours avant la date prévue**, durant nos heures d'ouverture, sans quoi le cours est définitivement perdu.

Validation de l'offre

Fait en deux exemplaires

Date : ___/___/___

Client : Nom et signature, précédé de « Bon pour accord »

Cassiopée Couture – 40 Grande rue, 91290 Arpajon. www.cassiopee-couture.com